

ACT4COMMUNITY

TERME DE REFERENCE

**Accompagnement des écoles de football
pour le Développement de l'Excellence**

« FOOT 4 EXCELLENCE »



Contexte :

Le programme **Foot 4 Excellence** vise à accompagner les associations de football vers l'excellence en renforçant leurs compétences en gestion, formation technique, nutrition et engagement communautaire. À travers des ateliers pratiques, des conférences plénières et des présentations de projets, ce programme permet aux associations et les écoles de football de progresser de manière structurée.

1. Objectifs :

Ce programme a pour objectif de :

- Renforcer les compétences des dirigeants et des entraîneurs pour une gestion efficace et un encadrement technique de haut niveau dans les clubs de football.
- Améliorer la performance des joueurs en intégrant des pratiques d'entraînement moderne, de nutrition sportive et de suivi personnalisé.
- Favoriser le développement des associations de football en les connectant à leur communauté et en valorisant leurs projets à travers des partenariats et des événements de visibilité.

2. CIBLE :

- 15 associations de football de la province Khouribga sélectionnées :
 - ✚ 30 cadres sportifs et administratifs
 - ✚ 600 jeunes joueurs

3. DUREE :

Le programme durera **6 mois** et sera mis en œuvre dans plusieurs phases, le prestataire devra respecter le calendrier suivant :

- Phase 1 : Sélection des candidats
- Phase 2 : Leadership et de Gestion pour Dirigeants
- Phase 3 : Formation Technique pour Entraîneurs
- Phase 4 : Développement des Jeunes Talents
- Phase 5 : Éducation Nutritionnelle, hygiène de vie et règle de jeu
- Phase 6 : Présentation de Projet en Fin de Programme
- Phase 7 : Conférence Plénière

planning prévisionnel de formation						
	mois 1	mois 2	mois 3	mois 4	mois 5	mois 6
Sélection des candidats						
Leadership et de Gestion pour Dirigeants						
Formation Technique pour Entraîneurs						
Développement des Jeunes Talents						
Éducation Nutritionnelle, hygiène de vie et règle de jeu						
Présentation de Projet en Fin de Programme						
Conférence Plénière						

Le prestataire est appelé à proposer :

- **Une offre innovant et plus large.**
- **Un Planning prévisionnel de déroulement du programme y compris les modules de formation**

4. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE :

- Les contenus et les outils de la partie formation ne doivent pas consister que d'apports théoriques illustrés par des exemples, mais principalement d'exercices pratiques et des mises en situation, en s'appuyant principalement sur l'expérience et le contexte de chaque module de formation.

5. QUALITE ACCOMPAGNATEUR

1. **Expertise Approfondie** : L'accompagnateur doit détenir une expertise approfondie, afin de transmettre des connaissances solides et adaptées aux besoins des participants.
L'accompagnateur doit être en mesure de préparer des supports et contenus correspondants aux objectifs de chaque domaine concerné.
2. **Compétences Pédagogiques** : Posséder des compétences pédagogiques exceptionnelles est essentiel pour guider les participants tout au long du programme, en utilisant des méthodes d'enseignement variées, interactives et adaptées à différents styles d'apprentissage.
3. **Leadership Inspirant** : En tant que formateur, il est crucial de démontrer un leadership inspirant, favorisant un environnement inclusif, motivant les participants à développer leurs compétences, à prendre des initiatives et à devenir des leaders autonomes dans le domaine du sport et de la nutrition.

6. CONTENU DU PROGRAMME :

I. Commission de sélection :

Le prestataire est appelé à :

- Co-construction avec l'association Act4community d'un appel à candidature à lancer,
- L'appel à candidature sera lancé sur la page Facebook de l'association Act4community.
- Traitement des demandes de candidatures reçues suite à l'appel lancé,
- La sélection sera faite sous forme des entretiens par une commission de choix sur durée de deux jours

II. Contenu (voir annexe 1) :

- **La planification de deux conférences sera assurée par le prestataire et animée par des experts reconnus dans le domaine, sélectionnés en collaboration entre Act4Community et le prestataire.**
-

- **L'ensemble du matériel nécessaire à la mise en œuvre de la phase de Développement des Jeunes Talents (matériel technique d'entraînement...) est à la charge du prestataire et ne doit pas figurer au budget de la ligne Développement des Jeunes Talents au BP.**
NB : Ce matériel reste la propriété du prestataire.

7. Organisation et gestion de la mission :

Documentation :

Le prestataire s'engage à prendre en charge la gestion et l'archivage des documents (fiche de présence, fiche de suivi des entreprises, rapport de suivi ...).

Les documents restent la propriété de l'Act4community

Modalités de paiement :

L'adjudication sera faite en une seule prestation et les paiements seront effectués par l'association ACT4COMMUNITY au fur et à mesure de l'avancement de la prestation.

Exigences particulières :

- L'association ACT4COMMUNITY se réserve le droit de refuser toutes propositions ou modifications (d'échanges ou alternatives) ne figurant pas dans le descriptif technique,
- La prestation sera adjugée en un seul lot selon une pondération de **70% technique**

8. Lieu de formation :

Présentiel : Les locaux de l'association Act4community à Khouribga ou Oued Zem,

9. Les livrables :

Le prestataire est amené à préparer les livrables suivants :

- Le model de l'appel à candidature à lancer avec les critères de choix des bénéficiaires,
- Liste des associations qui ont manifesté intérêt à ce programme,
- PV de la commission de choix des associations retenus
- Liste de présence de chaque séance formation
- Les supports de formation en format papier & électronique
- Rapport final d'accompagnement pour chaque association (diagnostic initial, plan d'action, suivi individualisé, évaluation)
- Liste des joueurs bénéficiaires du programme, incluant un diagnostic personnalisé basé sur les tests physiques et techniques
- Rapport de fin de formation qui relate principalement : Synthèse d'évaluation, les points forts, les points d'améliorations, les recommandations des participants, taux de satisfaction

10. Les KPI's de suivi :

Durant le programme, le prestataire est appelé à suivre les indicateurs suivant :

- Nombre de jours de formation
 - Nombre des associations accompagnées
 - 15 associations de football de la province Khouribga sélectionnées :
-

✚ 30 cadres sportifs et administratifs

✚ 600 jeunes joueurs

11. ATTESTATION D'ACCOMPAGNEMENT

- Une attestation certifiée devra être remise à chaque association qui aura suivi le Programme d'Accompagnement

DOSSIER DE SOUMISSION

1. Offre technique :

Le soumissionnaire devra présenter un dossier technique composé de :

- Dossier juridique et administratif de l'adjudicataire selon l'annexe 1-A.
- Le TDR signé et cacheté.
- Documents de références.
- La grille de recevabilité signée et cachetée à laquelle il faut joindre les documents qui y sont spécifiés.
- L'offre technique doit nous parvenir sous plis fermé et doit être déposés à la boîte postale de l'association Adresse : **Boite postale Act4community N° 173 Khouribga centre de distribution Khouribga Maroc.**

Indiquer sur l'enveloppe : Le libellé du projet et Le nom du prestataire, son mail, adresse et téléphone.

2 . Offre commerciale :

Le soumissionnaire devra établir une proposition financière à la base du bordereau des prix en annexe et l'adresser sous pli fermé au Boite postale Act4community N° 173 **Khouribga centre de distribution**

Khouribga Maroc.

Indiquer sur l'enveloppe : Le libellé du projet et Le nom du prestataire, son mail, adresse et téléphone.

ASSURANCE

Le prestataire devra souscrire, à ses frais, toutes polices d'assurance appropriées destinées à couvrir les risques inhérents à l'exécution de la prestation auprès d'une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances pour pratiquer l'assurance au Maroc. Le prestataire devra justifier, à première demande du Client et dans les plus brefs délais, de la souscription des

polices d'assurance ainsi que du paiement des primes y afférentes. Le prestataire devra maintenir en vigueur lesdites polices d'assurances jusqu'à la fin de ses obligations vis-à-vis du Client tel que :

- Une assurance couvrant tous les dommages qui pourraient être causés aux biens et au personnel du client ou à des tiers pendant l'exécution des travaux .
- Une assurance couvrant la responsabilité de son personnel, les véhicules et matériel utilisé .

Les primes d'assurance du personnel intervenant , véhicule utilisé , assistance médicale et hospitalisation en cas d'accident et honoraires correspondant
